

Mars 2023

COLOMBES & MURAILLE

Zoom – Les centres de villages

Valais Rénove

Les mérites communaux



www.collombey-muraz.ch

Bulletin d'information de
la commune de Collombey-Muraz



Mickael Vieux, en charge de l'économie et des infrastructures, accompagné par le Bureau Azur lors de la soirée de présentation du projet pour le centre de village de Muraz aux participants des ateliers citoyens. © www.360dsm.ch

3	Édito
4-7	Zoom – les centres de villages Collombey-le-Grand comme précurseur Un centre de village qui lie l’utile à l’agréable à Illarsaz Les citoyens aux commandes du réaménagement du centre de Muraz Un projet d’envergure pour le centre de Collombey Un projet de réaménagement relancé aux Neyres
8-9	Comptes Finances communales – Budget 2023
10	Pollution par les PFAS
11-12	Développement durable L’appel d’offres groupé pour le photovoltaïque est relancé Les vélos électriques ne sont plus subventionnés Les hirondelles et martinets trouveront leur abri sous les toitures communales Actions OSTRAL de la Commune
13	Moloks et déchets
14	Aménagement du territoire Des haies locales, colorées et résistantes Auteurs des plans
15-16	Bibliothèque Retour à la normale ? On dirait bien... Les bibliothécaires partagent leurs coups de cœur
17	UAPE/APE Un restaurant créé pour et par les enfants Retour sur les activités de l’APE
18	Culture
19	Projet d’entraide au Sénégal
20	Samaritains
21	Valais Rénove
22	La Fugue
23	Mérites communaux
24	Promotion civique



SE RASSEMBLER CONFORTABLEMENT ET EN TOUTE SÉCURITÉ

par Mikaël Vieux
Conseiller municipal

Voilà l'objectif principal des différents projets de réaménagement des centres de nos cinq villages.

Convaincu par la nécessité d'offrir aux citoyens un lieu adapté aux rencontres, le Conseil municipal, en collaboration avec chacun d'entre vous, œuvre à l'élaboration de projets répondant à nos besoins sociaux et aux problématiques contemporaines. Vivre ensemble ne se résume pas uniquement à partager le même village de domicile. Vivre ensemble, c'est également se retrouver, partager, discuter et passer des moments conviviaux. Les centres de villages permettent ces échanges chaleureux.

Les enjeux de ces places sont doubles: créer des espaces confortables et adaptés à toutes les générations et assurer la sécurité du lieu et de ses alentours. C'est pourquoi chaque projet est complexe et demande une réflexion importante. Transports publics, éléments emblématiques, routes avoisinantes... Un projet de réaménagement de centre de village s'inscrit dans un périmètre élargi et implique une coordination sans égal avec les autres projets du village, de la Commune ou encore du Canton.

Forts des expériences abouties et appréciées des centres de Collombey-le-Grand et d'Illarsaz, nous sommes confiants et enthousiastes à l'idée de continuer ce processus de modernisation. Pour le village de Muraz, les soirées citoyennes se sont déjà déroulées et nous travaillons actuellement sur l'image directrice proposée par les participants. Pour les villages des Neyres et Collombey, en 2023, le Conseil communal veut définir la stratégie pour la réactivation de la réflexion quant à ces deux centres.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de nos discussions constructives au sujet des projets de réaménagement à venir, ainsi que de nos futures rencontres dans les différents centres de Collombey-Muraz.

LES CENTRES DE VILLAGES À COLLOMBEY-MURAZ

DES RÉAMÉNAGEMENTS POUR PLUS DE CONFORT

Soucieux du confort des habitants et dans une démarche d'amélioration continue, le Conseil municipal s'est donné comme objectif le réaménagement et la modernisation des centres des cinq villages de la Commune. Ces différents projets, pensés en collaboration étroite avec la population, permettent de proposer des lieux de rencontre sécurisés et adaptés à toutes les générations, ainsi que des places centrales qui répondent aux préoccupations et problématiques contemporaines.

AU CŒUR DE LA POLITIQUE COMMUNALE

La question de la modernisation et de l'amélioration des centres de villages fait partie intégrante de la politique communale depuis déjà de nombreuses années. Le Conseil municipal a à cœur que la population se sente bien et puisse profiter pleinement de son lieu de domicile. Les centres de villages étant les lieux de rencontre principaux des citoyens, il est important qu'ils soient adaptés et confortables pour tous.

Les prochaines pages retracent l'historique des projets et offrent un point de situation sur les échéances et projets de réaménagements à venir.

COLLOMBEY-LE-GRAND COMME PRÉCURSEUR

Collombey-le-Grand est le premier village de la Commune qui a vu son centre de village réaménagé. En effet, la place et la route du centre ont été remodelées il y a déjà une douzaine d'années. Pour autant, des compléments d'amélioration sont tout de même envisageables pour le village de Collombey-le-Grand,

notamment au niveau de certaines problématiques contemporaines demandant la végétalisation des espaces publics. Ces différents points permettraient d'optimiser et d'augmenter le confort des habitants par des aménagements relativement mineurs.



UN CENTRE DE VILLAGE QUI LIE L'UTILE À L'AGRÉABLE À ILLARSAZ

Afin de proposer des espaces publics de qualité aux résidents d'Illarsaz, la place du village a été entièrement refaite afin que les citoyens disposent d'un endroit pour se rencontrer, discuter, créer des liens ou encore organiser une manifestation. Le bureau d'architectes a|alberti a ainsi proposé, avec son projet, un lieu de détente confortable, adapté à tous les âges et qui conserve des éléments emblématiques de l'ancienne place, tels que la fontaine et le couvert.

Le projet se veut également écologique. En effet, le centre du village est vêtu d'une couverture végétale considérable, prônant ainsi la biodiversité et minimisant les îlots de chaleur et le CO₂.

LE PROJET, TECHNIQUEMENT PARLANT

La rénovation de la place du village d'Illarsaz est le fruit de l'étroite collaboration entre la Commune de Collombey-

Muraz et le Canton du Valais, responsable de la route cantonale adjacente.

Le confort des habitants étant la priorité, l'objectif du projet était de modérer le trafic en réduisant la largeur de la route et en la rendant plus sinueuse, de sécuriser les arrêts de bus des environs, ainsi que de limiter les nuisances sonores par l'utilisation d'un revêtement phonoabsorbant. Le bureau d'ingénieurs Arc Génie Civil SA a assuré le suivi du chantier ainsi que la mise en conformité des réseaux souterrains (eau potable, évacuation des eaux claires et usées, électricité).

Après presque deux ans de travaux, nous sommes heureux de pouvoir profiter à nouveau pleinement du centre du village, en toute sécurité. Dans la continuité de ce réaménagement et afin de favoriser la mobilité douce, une réflexion est à présent menée pour l'axe reliant la passerelle du Rhône à la gare CFF de Vionnaz-Illarsaz.



LES CITOYENS AUX COMMANDES DU RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE DE MURAZ

Le projet de réaménagement du centre du village de Muraz a été pleinement mis dans les mains de sa population. En effet, afin que le projet corresponde parfaitement aux besoins et attentes des citoyens, les autorités communales ont décidé de se retirer de la démarche primaire qui consiste à recueillir les idées et suggestions de l'ensemble des habitants. Dans cette optique, l'Atelier Grept et le bureau Azur Roux et Rudaz ont organisé, en octobre et en décembre 2022, deux ateliers participatifs durant lesquels la population a pu partager ses envies, ses besoins et sa vision du village et du projet de réaménagement du centre. Le premier atelier consistait principalement à sonder la population sur la position géographique du centre ainsi que sur les éléments qui le composent.

À partir de cette réflexion, des propositions plus concrètes ont pu émerger lors de la deuxième séance.

ET ENSUITE?

Les bureaux mandatés ont ainsi recentré les demandes et suggestions des participants afin d'élaborer une image directrice de ce que pourrait devenir le centre de Muraz. Les diverses propositions sont en cours d'analyse par les bureaux, qui travaillent à un projet reflétant le plus fidèlement possible les discussions qui ont eu lieu avec la population. Le fruit de ce travail a été présenté récemment au Conseil municipal, qui pourra désormais s'atteler à la planification de la réalisation du projet final.

UN PROJET D'ENVERGURE POUR LE CENTRE DE COLLOMBEY

Le centre de Collombey a fait l'objet d'un premier projet de réaménagement il y a quelques années, résultat d'un partenariat privé et public, qui a finalement été rejeté en votation populaire. Le projet actuel de restructuration de la route cantonale, dont les lignes directrices sont déjà édictées, redonne toutefois l'impulsion au réaménagement du centre de Collombey.

Le Canton du Valais ainsi que les Communes de Collombey-Muraz et Monthey travaillent ensemble afin de proposer aux citoyens un projet prônant la sécurité pour l'axe routier allant de Muraz à Monthey. Cet objectif est également corrélé au projet de sécurisation du tracé de l'AOMC, qui prévoit de retirer la voie ferroviaire de la route cantonale.



UN PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT RELANCÉ AUX NEYRES

Afin de valoriser le centre des Neyres, le bureau d'architectes a|alberti, mandaté par le Conseil municipal, a proposé, il y a environ trois ans, un projet présentant une petite salle multiactivités, l'agrandissement de la place du dessus pour l'élaboration d'un parc de jeux pour les petits, et la création d'une place de jeux pour les plus grands sur l'espace actuellement dédié à l'ancienne bâtisse scolaire. Malheureusement, ce projet n'a pas entièrement convaincu la population du village des Neyres.

Pour aller de l'avant, les conseillers ont décidé de retirer le projet, tout en offrant la possibilité à la population de venir avec de nouvelles propositions et solutions. Un groupe de travail s'est formé, mais aucun projet n'a encore été présenté à la Commune. Le Conseil municipal souhaite relancer la discussion avec les citoyens et ainsi réactiver la réflexion autour du centre des Neyres.

Propulsé par ces projets avoisinants, le Conseil municipal souhaite définir une stratégie pour la réactivation de la réflexion autour du réaménagement du centre de Collombey.

L'AOMC CHANGE DE VOIE

Un nouveau projet de sécurisation du tracé de l'AOMC, établi par les Transports Publics du Chablais, l'Office fédéral des Transports, le Canton du Valais et les Communes de Collombey-Muraz

et Monthey, a été mis à l'enquête au mois de novembre 2022. Il permet de sécuriser la ligne mais également d'améliorer la mobilité douce et l'offre de transports publics de la région. Une nouvelle ligne de 4,3 km, dont 1 km en souterrain, devrait ainsi voir le jour afin que le train ne partage plus sa voie avec les autres modes de transport et que le centre du village soit libéré de son passage. L'ancien tracé sera entièrement dédié à la mobilité douce et une nouvelle gare sera créée à Collombey.



FINANCES COMMUNALES – BUDGET 2023

Par l’administration communale

Le budget 2023 de la Commune de Collombey-Muraz a été retenu par le Conseil municipal en date du 10 octobre 2022 et approuvé par le Conseil général dans sa séance du 19 décembre 2022. Vous trouverez le rapport complet du budget sous: <https://www.collombey-muraz.ch/commune/budgets-289.html>

L’exercice 2023 voit pour la deuxième année une présentation du budget avec les normes MCH2 (Modèle Comptable Harmonisé 2). 2023 sera probablement marquée par les effets de la situation politique et économique mondiale avec un risque de récession qui s’accroît sur fond de hausse des taux d’intérêt. La pandémie et la guerre en Ukraine apportent une incertitude grandissante sur l’évolution des taux de croissance.

APERÇU GÉNÉRAL

		Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart B23/B22	en %
Compte de résultat						
Résultat avant amortissements comptables						
Charges financières	-	35 973 100.00	33 806 100.00	30 808 390.60	2 167 000.00	6.41%
Revenus financiers	+	39 498 200.00	37 408 200.00	39 162 947.79	2 090 000.00	5.59%
Marge d'autofinancement	=	3 525 100.00	3 602 100.00	8 354 557.19	-77 000.00	-2.14%
Résultat après amortissements comptables						
Marge d'autofinancement	+	3 525 100.00	3 602 100.00	8 354 557.19	-77 000.00	-2.14%
Amortissements planifiés	-	4 943 000.00	5 174 700.00	4 686 802.55	-231 700.00	-4.48%
Attributions aux fonds et financements spéciaux	-	-	-	-	-	
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+	1 335 200.00	1 604 700.00	490 347.25	-269 500.00	-16.79%
Réévaluations des participations du PA	-			200 013.00	-	
Excédent de charges	=	82 700.00		-	-114 800.00	-357.63%
Excédent de revenus	=		32 100.00	3 958 088.89		
		Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart B23/B22	en %
Compte des investissements						
Dépenses	+	5 804 500.00	11 106 800.00	11 841 932.85	-5 302 300.00	-47.74%
Recettes	-	1 441 500.00	1 795 000.00	3 478 132.30	-353 500.00	-19.69%
Investissements nets	=	4 363 000.00	9 311 800.00	8 363 800.55	-4 948 800.00	-53.15%
		Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart B23/B22	en %
Financement						
Marge d'autofinancement	+	3 525 100.00	3 602 100.00	8 354 557.19	-77 000.00	-2.14%
Investissements nets	-	4 363 000.00	9 311 800.00	8 363 800.55	-4 948 800.00	-53.15%
Excédent de financement (+)	=	-837 900.00	-5 709 700.00	-9 243.36	4 871 800.00	-85.32%
Découvert de financement (-)						

Avec un total de revenus financiers de **Fr. 39'498'200** et un total de charges (hors amortissements) de **Fr. 35'973'100**, le compte de fonctionnement dégage une marge d'autofinancement de **Fr. 3'525'100**.

A noter que le montant de **Fr. 1'100'000** (rubrique 6230.3634.30 – *MobiChablais*), amendé par le Conseil général, est inscrit provisoirement dans le budget 2023, sous réserve d'une décision du SAI concernant l'irrecevabilité d'un amendement sur un compte de charge liée, dont le coût découle d'une convention intercommunale signée en 2018.

Après amortissements, le compte de fonctionnement présente un excédent de charges de **Fr. 82'700**.

Les investissements nets, prévus à hauteur de **Fr. 4'363'000**, reviennent à un niveau plus acceptable pour la taille d'une Commune comme Collombey-Muraz. La fin de la construction de la STEP communale, l'aménagement des locaux pour la nouvelle UAPE à Clos-Novex et la finalisation d'investissements sur les infrastructures routières seront les principales dépenses de l'exercice. A noter que le Conseil général a décidé de renoncer aux travaux pour le réaménagement de la rue du Vieux-Pont ouest à Illarsaz.

LE COMPTE DE RÉSULTAT ÉCHELONNÉ

	Budget 2023	Budget 2022	Comptes 2021	Ecart B23/B22	en %
Compte de résultat échelonné					
Charges d'exploitation					
30 Charges de personnel	9 053 100.00	8 155 100.00	7 394 388.65	898 000.00	11.01%
31 Charges de biens et services	8 616 100.00	7 953 400.00	7 194 818.41	662 700.00	8.33%
33 Amortissement du patrimoine administratif	4 355 500.00	4 839 600.00	4 438 264.60	-484 100.00	-10.00%
35 Attributions aux fonds spéciaux	-	-	-	-	
36 Charges de transferts	17 612 500.00	16 985 600.00	15 742 268.55	626 900.00	3.69%
37 Subventions redistribuées	-	-	-	-	
Total des charges d'exploitation	39 637 200.00	37 933 700.00	34 769 740.21	1 703 500.00	4.49%
Revenus d'exploitation					
40 Revenus fiscaux	26 589 000.00	25 117 000.00	26 849 288.10	1 472 000.00	5.86%
41 Patentes et concessions	346 100.00	346 100.00	360 848.20	-	0.00%
42 Taxes	5 911 700.00	5 120 400.00	5 556 653.78	791 300.00	15.45%
43 Revenus divers	-	-	-	-	
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	1 335 200.00	1 604 700.00	490 347.25	-269 500.00	-16.79%
46 Revenus de transferts	5 489 000.00	5 768 900.00	5 410 612.08	-279 900.00	-4.85%
47 Subventions à redistribuer	-	-	-	-	
Total des revenus d'exploitation	39 671 000.00	37 957 100.00	38 667 749.41	1 713 900.00	4.52%
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation	33 800.00	23 400.00	3 898 009.20	10 400.00	44%
34 Charges financières	793 500.00	676 800.00	703 937.84	116 700.00	17.24%
44 Revenus financiers	677 000.00	685 500.00	764 017.53	-8 500.00	-1.24%
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	-116 500.00	8 700.00	60 079.69	-125 200.00	-1439%
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1+R2)	-82 700.00	32 100.00	3 958 088.89	-114 800.00	-358%
38 Charges extraordinaires	-	-	-	-	
48 Revenus extraordinaires	-	-	-	-	
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	-	-	-	-	
Résultat total du compte de résultat (O1+E1)	-82 700.00	32 100.00	3 958 088.89	-114 800.00	-358%

La recommandation n° 4 sur la présentation du compte de résultat prévoit deux niveaux de résultat. Le premier renseigne sur le résultat opérationnel (exploitation et financement) et le deuxième sur le résultat extraordinaire. Le résultat total du compte modifie l'excédent ou le découvert au bilan. Les imputations internes ne sont pas présentées et les attributions et prélèvements sur les fonds figurent dans le premier niveau.

Les charges d'exploitation, amortissements compris, ont augmenté de **Fr. 1'703'500** entre le budget 2022 et le budget 2023, ce qui représente une hausse de **4.49 %**. Les revenus d'exploitation ont augmenté de **Fr. 1'713'900** ou de **4.52%**. Ainsi, le résultat provenant de l'activité d'exploitation, soit un bénéfice de **Fr. 33'800**, est en amélioration de **Fr. 10'400**. Le résultat provenant de l'activité de financement (charges et revenus financiers) est en diminution de **Fr. 125'200**. Le budget 2023 ne présente pas de charges et de re-

venus extraordinaires. Ainsi, le total du compte de résultat affiche une perte de **Fr. 82'700**, en diminution de **Fr. 114'800** par rapport au budget 2022.

CONCLUSIONS

Dans le contexte d'incertitude qui règne actuellement, le Conseil municipal a pris en considération l'ensemble des éléments connus et a, pour le reste, émis des hypothèses afin d'élaborer le budget le plus représentatif possible, tout en maintenant une politique d'investissements conséquents permettant un soutien actif de l'économie régionale et locale. Afin de maintenir un pouvoir d'achat, le Conseil municipal a décidé d'une revalorisation salariale qui tienne compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Les analyses et études prioritaires, correspondant aux futurs investissements définis par l'exécutif, seront poursuivies en 2023 afin d'allo-
uer les ressources disponibles de manière ciblée.

POLLUTION PAR LES PFAS

Les PFAS, substances per- et polyfluoroalkylées, sont des composés chimiques utilisés depuis les années 1960 dans les processus industriels et la fabrication de produits de consommation tels que les textiles, les cosmétiques, les peintures, etc. Résistantes à la chaleur et solubles dans l’eau et dans les graisses, ces substances se propagent dans l’air, l’eau et le sol et sont absorbées par les êtres humains via la nourriture et l’eau potable. Ces polluants persistants s’accumulent également dans les plantes et les animaux.



LA SITUATION EN VALAIS ET À COLLOMBEY-MURAZ

Depuis deux ans, le Canton du Valais effectue des investigations environnementales et met en œuvre une stratégie afin, entre autres, de détecter les plans d’eau contaminés et de freiner la propagation de ces substances chimiques. En début d’année 2022, des poissons contaminés aux PFAS ont été découverts dans l’étang des Chauderets. Ces composés, également contenus dans les mousses à incendie utilisées autrefois au sein de l’ancienne raffinerie Tamoil et du site chimique de Monthey, se sont diffusés à large échelle dans les eaux souterraines. Ils se retrouvent ainsi dans différents puits exploités par les agriculteurs pour l’irrigation de leurs cultures, ainsi que dans le canal Stockalper qui draine la nappe phréatique. Une évaluation des risques a alors été commandée par le Service de l’environnement du Canton (SEN).

QUELQUES MESURES DE PRÉCAUTION

À la suite de ces découvertes, plusieurs mesures ont été prises à titre préventif afin de réduire l’accumulation de ces substances chez les humains à travers leur consommation. La pêche dans les eaux contaminées des étangs des Chauderets et Mangettes est momentanément interdite et il est fortement recommandé de ne pas consommer les poissons pêchés dans le canal Stockalper. De nouvelles analyses de poissons

pêchés dans le canal Stockalper sont en cours et détermineront si la pêche y sera autorisée à la prochaine saison. Les PFAS s’accumulant dans l’organisme des poissons tout au long de leur vie, la concentration de ces composés est relativement importante, notamment chez les poissons sauvages. La population est également invitée à ne pas se baigner dans l’étang des Chauderets de manière prolongée, trop régulièrement. À titre indicatif, une moyenne d’une heure de baignade 40 fois par année est jugée sans risque, tandis que cent baignades d’une heure peuvent conduire à un dépassement de la dose de PFAS admissible sur le long terme.

PREMIÈRES ANALYSES RASSURANTES POUR L’AGRICULTURE ET L’EAU POTABLE

Au niveau de l’agriculture, les résultats ont mis en avant des concentrations en PFAS relativement faibles dans les végétaux. Des analyses sont toutefois encore en cours afin d’évaluer les risques. Par précaution, l’utilisation de l’eau polluée est déconseillée pour l’irrigation des champs et l’arrosage des cultures. Afin de trouver une solution sur le long terme pour les agriculteurs, la Commune a examiné quelles sont les solutions de remplacement assurant l’utilisation d’eau exempte de PFAS pour les cultures. Toutefois, avant de planifier la réalisation de nouveaux puits de pompage, la Commune attend de connaître l’effet sur la qualité des eaux souterraines du confi-



nement hydraulique devant être mis en place en 2023 sur toute la largeur à l’aval de l’ancienne raffinerie, exigé par le Canton. Il est également important de noter que les captages publics d’eau potable sont contrôlés depuis la découverte de cette pollution et qu’aucun d’entre eux ne présente de concentrations significatives en PFAS.



L'APPEL D'OFFRES GROUPÉ POUR LE PHOTOVOLTAÏQUE EST RELANCÉ

Par Daphné Roh, déléguée à l'énergie et au développement durable

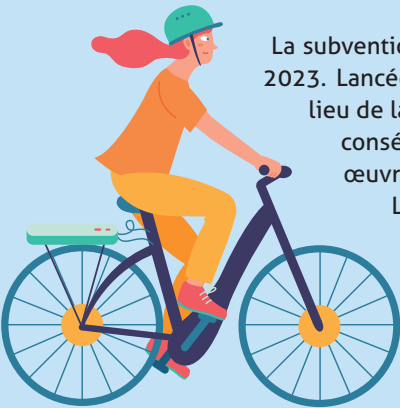
En 2021, la commune de Collombey-Muraz a lancé un appel d'offres groupé pour le photovoltaïque. Celui-ci a pour buts d'informer la population sur les enjeux du solaire et de regrouper les propriétaires intéressé.e.s à installer des panneaux afin de les faire bénéficier d'un rabais de volume. Voici quelques chiffres de cette action communale:

- 150 personnes ont participé à la première séance d'information
- 85 personnes ont participé à la seconde séance d'information
- 69 propriétaires se sont inscrit.e.s à l'action
- 48 installations sont aujourd'hui terminées! Celles-ci représentent:
 - 489 kWc installés, soit la consommation électrique de 108 ménages;
 - environ CHF 1'120'000.- réinjectés dans l'économie locale.

Fort de ce succès et au vu de l'actualité récente, Collombey-Muraz réitère l'appel d'offres groupé en 2023. Afin d'accroître les bénéfices de cette action, elle s'associe avec d'autres communes chablaisiennes, notamment Aigle, St-Maurice et Massongex.

 Retrouvez le détail de la démarche sur www.collombey-muraz.ch/aog
Pour rester informé.e de la suite: energie@collombey-muraz.ch

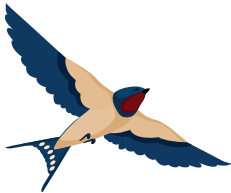
LES VÉLOS ÉLECTRIQUES NE SONT PLUS SUBVENTIONNÉS



La subvention pour les vélos électriques n'a pas été retenue dans le cadre des budgets communaux 2023. Lancée en 2020, cette subvention avait pour objectif de promouvoir l'utilisation du vélo au lieu de la voiture. Or, la majorité des vélos subventionnés ont été utilisés à des fins de loisirs. Par conséquent, la Commune de Collombey-Muraz cesse de soutenir l'achat des vélos électriques et œuvre à trouver de nouvelles mesures plus efficaces pour encourager la mobilité active.

La commune maintient néanmoins sa participation au Bike Check, ce bon d'une valeur de 100.- qui est transmis chaque année aux jeunes en formation vivant à 2.5 km ou moins de leur lieu de formation. Les étudiant.e.s recevront leur bon automatiquement durant l'année. Celui-ci est valable dans tous les magasins partenaires, tant pour acheter un vélo, du matériel, que pour faire le service.

LES HIRONDELLES ET MARTINETS TROUVERONT LEUR ABRI SOUS LES TOITURES COMMUNALES



Aujourd'hui, les populations suisses de martinets noirs et d'hirondelles de fenêtres régressent rapidement. Malheureusement, certaines communes ont déjà perdu leurs colonies d'hirondelles, comme Saint-Triphon, Lavey et Morcles. La rénovation du parc bâti, la destruction d'anciennes bâtisses ou la construction de nouveaux immeubles peu propices à accueillir ces espèces en sont les causes principales. En effet, ces oiseaux dépendent des bâtiments où ils s'établissent. (Source: Station ornithologique suisse).

Afin de protéger les sites de nidification des hirondelles et martinets, la Station ornithologique suisse et la Commune de Collombey-Muraz se sont associées. Un recensement de ces espèces a eu lieu et a été publié dans l'édition d'août 2020 de *Colombes et Muraille*. En 2022, 139 couples d'hirondelles de fenêtres ont été comptés. Pour les martinets noirs, ce sont 10 couples qui ont été trouvés. Cette espèce reste cependant plus difficile à recenser, car elle passe sa vie en vol. À l'automne, la commune a posé 85 nichoirs pour hirondelles

et martinets. Près de la moitié ont été fabriqués par les élèves du CO de Collombey. Ainsi, 5 nichoirs à martinets seront posés sous le couvert du Cycle d'orientation, en bordure nord. Un système de repasse de cris de martinets pourrait être mis en place afin d'assurer l'utilisation de ces nids. Sur l'ensemble des bâtiments communaux, tous les nids sont numérotés afin que la Station ornithologique puisse suivre l'évolution des colonies. De son côté, la Commune de Collombey-Muraz ouvrira annuellement les nids au début avril et

les fermera à la fin septembre. Ceci afin d'éviter que d'autres espèces, principalement les pigeons, ne s'établissent dans les nids. En plus des élèves du CO, des habitantes et habitants de Collombey-Muraz soutiennent également la préservation de ces espèces. En effet, trois personnes ont déjà pris contact avec la Station ornithologique afin de poser des nichoirs ou éviter les salissures sur les bâtiments concernés. Nous remercions ces personnes pour leur engagement!



Si vous souhaitez contribuer à préserver les hirondelles de fenêtres et martinets noirs, sentez-vous libre de prendre contact avec la section valaisanne de la Station ornithologique suisse: info.vs@vogelwarte.ch (en indiquant l'adresse du bâtiment concerné).



ACTIONS OSTRAL DE LA COMMUNE

Première commune à rejoindre l'**Alliance pour les économies d'énergie**, Collombey-Muraz s'aligne sur les recommandations de la Confédération afin de réduire sa consommation d'énergie et participer à l'effort pour éviter les pénuries.

En effet, depuis vingt ans, la Suisse importe des énergies et de l'électricité en hiver pour répondre à ses besoins. Au vu de la situation géopolitique actuelle, l'approvisionnement durant la saison froide n'est pas assuré: chaque économie d'énergie est donc cruciale. Depuis septembre 2022, la commune a notamment entrepris les actions suivantes:

- Rejoindre l'Alliance pour les économies d'énergie;
- Réduire la température de ses locaux;
- Interdire l'utilisation de radiateurs personnels;
- Réduire le nombre de matériels en marche (informatique, machines à café);
- Extinction de l'éclairage des bâtiments patrimoniaux (sous réserve des contraintes techniques);
- Pas d'éclairage de Noël sur les lampadaires;
- Créer un groupe d'Ambassadeurs durables: celui-ci œuvre à trouver des économies adaptées au contexte communal;
- Réduction de l'intensité des panneaux lumineux en bord de route et extinction planifiée plus tôt.

 Retrouvez toutes les mesures communales sur: www.collombey-muraz.ch/commune/economies-energie-2350.html
Retrouvez la situation suisse et pléthore de gestes pour économiser de l'énergie sur www.stop-gaspillage.ch

MOLOKS ET DÉCHETS

En 2017, le Conseil municipal a décidé de rationaliser la récolte des ordures ménagères par la mise en place de moloks en remplacement du ramassage porte-à-porte. Ainsi, une centaine de moloks ont été installés stratégiquement dans les cinq villages afin que chaque habitant en ait un à sa disposition à proximité de son domicile.

Ce changement d'organisation permet non seulement de réduire les coûts liés au ramassage, mais également de gagner en efficacité et en propreté.

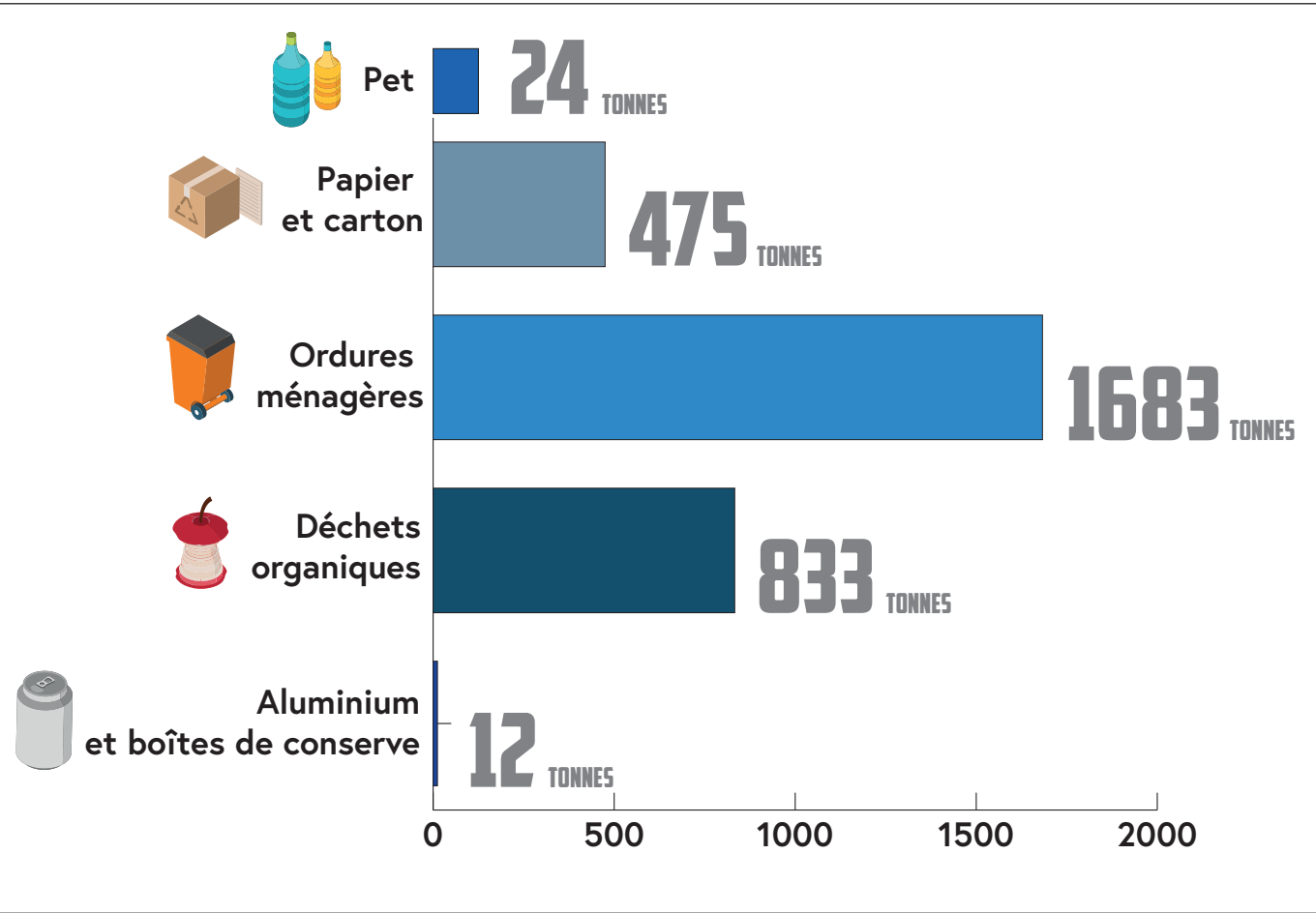
Depuis septembre 2021, il est également possible de valoriser vos déchets alimentaires par le biais du système Gastro-

Vert. Ce système permet aussi de diminuer le contenu et les mauvaises odeurs de vos sacs taxés. Des bacs de récupération sont à votre disposition à plus d'une vingtaine d'emplacements dans la Commune.

Au niveau de la quantité de déchets ramassés chaque année, le tonnage a diminué d'environ 30% depuis 2018, l'année de l'introduction des sacs-poubelle taxés dans le Canton du Valais, et reste relativement stable depuis.

Finalement, la mise en place des moloks, corrélée à l'introduction de la taxe au sac, a permis une diminution des coûts relatifs à l'évacuation des ordures ménagères de la Commune.

Découvrez ci-dessous la récolte des déchets principaux en 2021



DES HAIES LOCALES, COLORÉES ET RÉSISTANTES

Pour aménager votre extérieur et changer des traditionnels thuyas originaires d’Amérique du Nord ou lauriers d’origine méditerranéenne, pensez aux arbustes indigènes. Selon l’art.30 du RCCZ (Règlement cantonal des constructions et des zones), les haies vives doivent d’ailleurs être réalisées avec des arbustes indigènes d’essences locales. Ces petits arbres offrent davantage de variétés de couleurs et de formes et favorisent la biodiversité en attirant notamment de nombreux oiseaux frugivores grâce à leurs petites baies, mais également des papillons, des insectes ou encore des hérissons. Une multitude de fleurs, de feuilles et de couleurs habillent ces plantes et viennent égayer vos bordures de jardin.



Au-delà de l’aspect purement esthétique, les arbustes indigènes ne demandent que peu d’entretien, puisqu’ils sont parfaitement adaptés aux conditions de notre région et sont plus résistants aux maladies et ravageurs que leurs homologues exotiques.

Environ 80 espèces d’arbustes se développent dans nos champs et forêts. Vous trouverez forcément une combinaison d’essences adaptée à vos goûts et à votre terrain!

Retrouvez toutes les informations nécessaires au sujet des haies indigènes sur notre site internet, dans une brochure développée à cet effet.

AUTEURS DES PLANS

OBLIGATION DE L’ÉTABLISSEMENT DES PLANS PAR UN ARCHITECTE DIPLÔMÉ OU UN TITULAIRE D’UN DIPLÔME D’UNE ÉCOLE SUPÉRIEURE TECHNIQUE

Depuis le 1^{er} janvier 2023, la période transitoire de cinq ans faisant suite à l’entrée en vigueur de la loi sur les constructions est terminée. Cela implique que, dès à présent, toute personne déposant une demande d’autorisation de construire doit fournir des plans établis par un architecte diplômé ou un titulaire d’un

diplôme d’une école supérieure technique dans le domaine de la construction. Cette obligation ne concerne toutefois pas les personnes dont les aménagements demandés n’excèdent pas une emprise au sol de 10m² et une hauteur de 3m.

RETOUR À LA NORMALE? ON DIRAIT BIEN...

Nous avons fini les contes de janvier. Cette activité gratuite est proposée depuis plusieurs années aux enfants scolarisés de la commune. Cette année, nous avons enfin pu la remettre en place après trois éditions annulées. Le programme est le suivant: goûter, suivi de belles histoires et contes. Nous étions contentes d'accueillir à nouveau les élèves, enthousiastes et attentifs!

Les rencontres «Né pour lire» continuent dès le 6 avril entre 9h et 10h30.

À noter, le «Café-discussion» qui a lieu le 18 avril de 9h à 11h et planifié mensuellement. Cette rencontre est organisée par le service de l'intégration et offre la possibilité de parler français – quel que soit le niveau – sur différentes thématiques dans un moment convivial et participatif.

La nouvelle édition du Biblioweekend se déroulera les 25 et 26 mars! La thématique est «Mettre les voiles». Diverses activités vous seront proposées durant ce week-end pour toute la famille.

La prochaine «Journée de la lecture à voix haute» se déroulera le 24 mai.

S'abonner à notre page Facebook et/ou Instagram vous permet d'être à la page de notre programme et de nos activités!

Dans les ouvrages présentés ci-après, vous découvrirez entre autres le coup de cœur d'Emilie, stagiaire FOVAHM depuis plusieurs années à la bibliothèque.

LES BIBLIOTHÉCAIRES PARTAGENT LEURS COUPS DE CŒUR



Le choix d'Emilie



La guerre des Lulus
de Jean-Paul Viart

C'est un livre documentaire très bien illustré et enrichi par des articles historiques. Destiné aux enfants de 8 ans, aux jeunes mais aussi à nous, adultes, car on a toujours quelque chose à apprendre ou à se rappeler! Il se lit comme un journal de bord avec des notes des Lulus en zone occupée, des photos, des dessins et des extraits de la bande dessinée. De plus, cette année sortira un film inspiré de cette histoire.



Les choix de Pascale



Sur le Banc rouge avec Bourvil
de Katia Clavien
Ed. Valexpérience

Comme chaque dimanche soir, la maman de Rémi s'en va pour son travail et ne revient qu'en fin de semaine. Rémi la regarde se préparer, le cœur serré: que le temps sera long jusqu'à son retour! Mais il n'aura pas le temps de s'ennuyer, car un mystérieux inconnu lui a préparé un jeu de piste. À l'aide de son amie Eglantine, il va parcourir le parc du château Mercier afin de résoudre l'énigme. Une façon bien sympathique de faire connaître Bourvil, ce merveilleux comédien, aux enfants. Et pourquoi ne pas poursuivre sa découverte en regardant un de ses fabuleux films?



Premiers hommes / Qui a découvert le feu?
Documentaire animé
Ed. Mes premières découvertes
Gallimard-Jeunesse

Ce documentaire fait partie d'une nouvelle collection destinée aux enfants dès 4 ans. Il comporte de nombreux volets à soulever qui invitent à la curiosité et donnent une grande quantité d'informations aux enfants passionnés par le sujet ou avides de découvertes. D'autres thèmes existent dans notre bibliothèque ou dans le réseau.





Le choix de Mélissa



Miss Eliza
de Annabel Abbs

Ce roman s’inspire de la vie d’Eliza Acton, une «vieille fille» de la classe moyenne londonienne, dans les années 1800. Autrice et poétesse, elle est confrontée à la désapprobation de son entourage et à l’indifférence des éditeurs, pour qui l’écriture en général et la poésie en particulier ne sont pas des affaires de femmes. Ses poèmes sont refusés par l’éditeur Longman, qui lui suggère d’écrire plutôt un livre de cuisine, un comble pour une femme de la classe moyenne qui n’a jamais cuisiné et dont le rang ne permet pas de s’abaisser à mettre la main à la pâte. À la suite de la ruine de son père, qui s’enfuit en France pour éviter les créanciers, Eliza reconsidère la proposition de l’éditeur et prend goût à la cuisine, au grand désarroi de sa mère. Elle refusera même un mariage avec un riche marchand d’épices pour se consacrer à son futur livre de cuisine, qui lui demandera dix ans de travail.

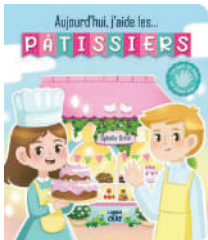
J’ai beaucoup aimé l’histoire de cette femme indépendante et qui se moquait des codes sociaux de son époque. Sa profonde amitié avec son assistante issue d’une famille pauvre, sa passion pour la cuisine et la poésie, vont donner naissance au premier livre de cuisine anglaise moderne destiné aux familles de classe moyenne, avec des recettes organisées, présentant la liste des ingrédients avec des mesures et une marche à suivre précises et détaillées. A la fin du livre, on retrouve quelques recettes de l’héroïne de l’histoire. C’est un roman à savourer avec un bon chocolat chaud au coin du feu.

Les choix de Samantha



15 histoires d’expédition
inédites qui ont changé ma vie
de Sarah Marquis

Sarah Marquis, exploratrice suisse, raconte 15 événements qui l’ont marquée durant ses plus de 20 années de voyage. Elle explique comment ses expéditions lui ont permis de rallumer son feu intérieur. Certaines rencontres humaines, animales et végétales ont changé la perception qu’elle avait de la vie. Lorsqu’elle était jeune, parcourir les bibliothèques lui a inspiré sa curiosité pour la découverte des pays lointains. À noter quelques pensées philosophiques qui y sont distillées. Ce récit d’expériences vécues est inspirant et ne laisse pas le lecteur indifférent. J’ai beaucoup aimé l’écriture, d’autant que Sarah Marquis reconnaît n’avoir pas été une élève très assidue en français.



Aujourd’hui, j’aide les pâtisseries
de Ophélie Ortal

Livre cartonné qui encourage le jeune enfant à participer à la création d’un gâteau aux fraises. Il devra casser les œufs, mélanger les ingrédients, couper les fraises, etc. Esther la pâtissière est accompagnée de Tom, son apprenti maladroit. L’adulte lit les étapes simples de la préparation et l’enfant met la main à la pâte! La collection comprend actuellement un second ouvrage sur le thème des pompiers. Sûr que ça intéressera nos petits curieux!



Nous vous invitons à parcourir régulièrement notre page Facebook ou notre page sur le site internet de la commune pour suivre les actualités et connaître les détails des activités.



www.collombey-muraz.ch
Rubrique « Culture et patrimoine » / Bibliothèque



[www.facebook.com/
bibliocollombeymuraz](https://www.facebook.com/bibliocollombeymuraz)

De plus, nous proposons toujours de livrer des documents à domicile aux personnes à risque. Vous pouvez nous appeler au 024 473 61 88 ou nous envoyer un message à biblio@collombey-muraz.ch pour nous faire part de vos souhaits.

UN RESTAURANT CRÉÉ POUR ET PAR LES ENFANTS

Afin de répondre davantage aux besoins de l'enfant, un projet de «repas en libre exploration éducative» a été mis en place dans la structure. Les enfants sont entièrement libres au moment du dîner mais peuvent bénéficier en tout temps du soutien des adultes présents. Un restaurant avec un self-service et une salle de réfectoire composée de plusieurs tables sont disponibles entre 11h15 et 12h45. Chacun a la possibilité de choisir le moment de son repas, sa place et ses camarades selon ses affinités et envies. Avec son collier «tickets-restaurant», l'enfant

prend ses couverts et se sert d'un peu de tout au buffet. Le collier «tickets-restaurant», confectionné en début d'année et sur lequel se trouve la photo de l'enfant, permet de mettre en avant les régimes spéciaux ainsi que de valider le passage au repas de midi. L'enfant s'installe ensuite à table et prend le temps nécessaire pour manger, avant de débarrasser, nettoyer sa place et rejoindre la salle dédiée aux jeux. Tous les équipements de la salle ont été adaptés à hauteur d'enfant pour que celui-ci puisse accéder à tout ce dont il a besoin.

L'équipe éducative reste présente dans la salle et s'assure du bon déroulement du repas ainsi de la qualité et de la quantité de l'alimentation de chaque enfant. Pour les enfants de la Boîte à Malice, l'organisation est légèrement différente. Le personnel éducatif répartit les enfants par petits groupes pour le repas selon les besoins de chacun (notamment horaires de sieste, temps nécessaire pour manger, etc.). Ils ne sont donc pas entièrement libres sur le moment de leur repas de midi, mais peuvent eux aussi choisir leur place à table.



RETOUR SUR LES ACTIVITÉS DE L'APE

CHASSE AUX SORCIÈRES DU 29 OCTOBRE

Près de 100 enfants ont arpenté les rues de Muraz pour la désormais traditionnelle chasse aux sorcières organisée par l'APE. Les enfants ont pu profiter de jardins hantés, d'un bar à cocktails ensorcelés, d'une soupe envoutée et d'une longue récolte de bonbons. Merci aux habitants ainsi qu'au Restaurant de la Treille, au Bar le Phoenix et à l'Amarante à Muraz pour leur hospitalité lors de cette chasse. Le rendez-vous est pris pour 2023 le samedi 28 octobre. N'hésitez pas à nous contacter si vous désirez y participer en accueillant les petits chasseurs de sorcières sur l'itinéraire.



FENÊTRE DE L'AVENT DU 7 DÉCEMBRE À MURAZ

L'APE a organisé sa fenêtre de l'Avent en collaboration avec la résidence La Charmaie et l'école de musique de Collombey-Muraz. Les enfants ont pu rencontrer le Père Noël et les élèves de l'école de musique ont réchauffé les cœurs avec leurs jolis chants de saison.

Devenez membres de l'Association des parents d'élèves! Recevez régulièrement des informations sur l'école et la parentalité et participez gratuitement à nos activités.
www.apecolmur.ch – apecolmur@gmail.com



SAISON 2023

LE CULTURE
COLLOMBEY - MURAZ



**09-11
06**

**5 VILLAGES
EN MUSIQUE**

- PASS CHF 35.-
- CONCERT UNIQUE CHF 20.-

**11-12
08**

**CINÉMA OPEN AIR
LE CORBIER
21H15**

- CHF 35.- PAR VOITURE
- CHF 10.- PAR TRANSAT



**KARINE C.
SALLE DES PERRAIRES
20H**

**07
10**

CHF 30.-

**LEMAN GUITARE DUO
LA CHARMAIE
17H**

**10
12**

ENTRÉE LIBRE



INFOS ET RÉSERVATIONS



024 473 61 61



commune@collombey-muraz.ch



www.collombey-muraz.ch/culture2023

NIO FAR, «ON EST ENSEMBLE»

Léa Coulon, étudiante HES en travail social de la Commune, est partie durant l'été 2022 au Sénégal pour un projet d'entraide. Elle nous dévoile son carnet de voyage.

Quel était l'objectif du voyage?

Nous sommes parties en petit groupe de 8 jeunes avec l'association Nouvelle Planète à Lanel, un petit village de 700 habitants au centre du Sénégal. L'objectif était de construire une unité de transformation de céréales afin de soulager les femmes qui s'en chargeaient manuellement.

Qu'implique l'organisation d'un tel voyage?

L'association Nouvelle Planète, située à Lausanne, organise, dans un premier temps, une session d'information globale. Puis, en petit groupe, nous procédons à une recherche de fonds par le biais de ventes de gâteaux et d'artisanat, de soupers de soutien ou encore de demandes de dons. L'association finance quant à elle une partie du projet.

En dehors de l'aspect financier, un coach de référence nous suit et nous prépare psychologiquement et culturellement pour notre destination.

Sur place, une association indigène (Performance Afrique) prend le relais pour nous accompagner. Tida était notre personne de référence, nous avions également un cuisinier et deux chauffeurs. Les habitants du village nous avaient construit des cases proches du chantier dans lesquelles nous dormions et deux femmes locales restaient également en permanence avec nous.

Comment se déroulaient les journées au Sénégal?

Le matin, nous étions sur le chantier. Maçonnerie, peinture, mise en place de barrières anti-animaux... Nous faisons

un peu de tout, toujours accompagnées de professionnels. L'après-midi, nous profitons d'un temps de repos avant de participer à une activité culturelle ou sportive organisée par l'association ou les locaux. Nous avons ainsi assisté à des parties de foot, à des soirées à thèmes qui nous ont permis de découvrir la culture locale, à des baptêmes et à beaucoup de jeux avec les enfants du village.

Qu'est-ce que tu retires de cette expérience?

Nous étions entièrement intégrées dans le village, ce sont donc des souvenirs et des rencontres que je n'oublierai jamais. J'ai également été touchée par leur accueil et leur solidarité sans faille. Je recommande à tout un chacun de vivre une fois une expérience humanitaire. Cela permet de remarquer qu'il existe d'autres manières de fonctionner que la nôtre et qu'elles sont tout aussi valables. Le retour est toujours un peu difficile, mais les liens solides que nous avons tissés au sein du groupe et avec les locaux, ainsi que les souvenirs (dessins, photos, tissus...) que nous ramenons dans nos bagages sont une bonne manière de ne rien oublier.

Léa Coulon, en charge de la communication du projet, tient un compte Instagram sur lequel vous découvrirez encore plus de détails sur ce voyage d'entraide au Sénégal.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur Instagram: [@entraidesenegal](https://www.instagram.com/entraidesenegal)



SAMARITAINS DE COLLOMBEY-MURAZ



Nous sommes une société communale comptant une dizaine de membres. Nous assurons des services sanitaires lors des manifestations communales ou nous donnons des cours de premiers secours à la population.

En 2019, l'une de nos membres a collaboré avec la commune de Collombey-Muraz afin d'installer 17 défibrillateurs répartis sur le territoire communal. Ils sont disponibles 24 heures sur 24 pour l'ensemble de la population.

Afin de pérenniser l'excellent travail de notre commune, nous avons décidé d'organiser des initiations aux gestes qui sauvent des vies. En effet, lors d'une urgence vitale telle qu'un arrêt cardiaque, chaque seconde compte.

Comptez environ 30 minutes pour découvrir le massage cardiaque, l'utilisation d'un défibrillateur, la position latérale de sécurité, et plus encore... Et rappelez-vous qu'il n'y a pas d'âge pour apprendre à sauver une vie!

Nous vous invitons donc à venir seule, en famille, entre amis, entre collègues... pour participer gratuitement à l'une de nos 5 soirées d'initiation. Celles-ci auront lieu de 18h30 à 21h00 aux dates et lieux suivants:

- **2 mars 2023:** Maison de commune de Collombey
- **9 mars 2023:** École d'Illarsaz
- **16 mars 2023:** Maison du village à Muraz
- **23 mars 2023:** Fondation La Chaloupe à Collombey-le-Grand
- **30 mars 2023:** Abri PC des Neyres



COLLOMBEY-MURAZ



Des questions? Contactez-nous à samacollombeymuraz@gmail.com
Ne manquez plus aucune info, abonnez-vous à nos réseaux sociaux: Section des samaritains de Collombey-Muraz
www.samacollombeymuraz.ch

VALAIS RÉNOVE

UN PROJET PILOTE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE POUR LES COMMUNES DE COLLOMBEY-MURAZ ET DE MONTHEY

Valais RénoVe est un projet destiné à soutenir et accompagner les propriétaires immobiliers et les régies du Canton dans les travaux d'amélioration thermique de leurs grands bâtiments. Ce projet s'inscrit notamment dans l'«Agenda 2030 VS» du Canton du Valais, qui ambitionne de se positionner comme une référence en termes de développement durable, en proposant des solutions innovantes. Il fait suite au projet Commune RénoVe, un projet similaire mis en place et testé à Morges et Vevey.



EN ROUTE VERS UNE RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TROP GOURMANDS EN ÉNERGIE

L'objectif est de s'aligner à la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, qui requiert des bâtiments dont la consommation en énergie est trop importante de se soumettre à des travaux de rénovation permettant notamment le remplacement des énergies fossiles par des énergies renouvelables.

25% DES ÉMISSIONS DE CO₂ PROVIENNENT ACTUELLEMENT DES BIENS IMMOBILIERS EN SUISSE

En mobilisant les acteurs impliqués dans la rénovation énergétique, le projet Valais RénoVe vise à simplifier le processus administratif et technique de la transition pour les propriétaires et ainsi à augmenter le taux de rénovation des bâtiments des communes pilotes de Monthey et Collombey-Muraz dans un premier temps, et valaisannes dans un second temps. Ces travaux permettront de réduire significativement les émissions de CO₂, dont 25% proviennent des biens immobiliers en Suisse.

Ce projet permet finalement aux propriétaires et régies de bénéficier de compétences d'experts dans toutes les étapes du projet de rénovation, de l'analyse préliminaire à la réalisation, en passant par des ateliers de mise en relation avec les autorités et les services administratifs compétents pour les permis de construire ou encore les aides et subventions.

UN WORKSHOP POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les propriétaires de bâtiments construits entre les années 1945 et 1999 seront prochainement invités à participer au workshop organisé par Valais RénoVe. Ces ateliers permettent de rencontrer les acteurs impliqués dans le projet et de se renseigner sur les dispositifs mis en place pour l'accompagnement technique et administratif de la transition énergétique des bâtiments.

Vous n'entrez pas dans les critères de Valais RénoVe?
Nous avons une solution pour vous!
Pour les propriétaires de maisons individuelles ou de plus petits immeubles qui souhaitent également effectuer une transition énergétique, des mesures et un accompagnement adaptés sont proposés par la Commune.



LA FUGUE: LES ÉNERGIES ET LES CYCLES DES TRANSFORMATIONS



Dimanche 11 juin entre 09h et 16h aura lieu la 12^e édition de la Fugue Chablaisienne, présentée par Chablais Région. Lors de cette journée, profitez, à vélo, en rollers ou en trottinette, d'un parcours sécurisé pour explorer votre région, son paysage et ses activités.

Les énergies mises en avant

L'an dernier, plusieurs communes sont venues rejoindre cette belle aventure, riche de partage, en travaillant main dans la main avec nos partenaires historiques. Ravies de cet échange, elles sont reparties dans cette nouvelle édition. L'aire officielle de la manifestation se situera à l'aire des Bochets à Col-lombey-Muraz.

Notre thème, les énergies et les cycles de transformations, colle à l'actualité mais vous apportera également des réponses à certaines de vos questions, grâce à nos partenaires traitant du sujet. Notre concours, également, mettra en avant les énergies. Plus de papier, le concours sera uniquement en ligne, avec un lien depuis notre site la-fugue.ch. Vous serez invités à répondre à des questions et, en fin de journée, un tirage au sort sera effectué. De beaux lots seront à gagner. Vous pourrez suivre, en temps réel, votre trajet sur votre téléphone et/ou tablette, grâce à la géolocalisation du plan interactif, que vous trouverez sur notre site la-fugue.ch, en cours d'amélioration. Tout au long de votre journée, vos communes chablaisiennes partageront avec vous des activités ludiques, tout en vous faisant déguster de bons petits plats.



Ce jour-là, des routes secondaires seront fermées au trafic routier et la circulation subira des modifications. Un dispositif de signalisation sera mis en place et du personnel de circulation sera mobilisé. Nous vous remercions d'ores et déjà de respecter les consignes données par la Police et la Protection civile.



Retrouvez toutes les informations sur
www.la-fugue.ch ou sur la page Facebook
www.facebook.com/lafuguechablaisienne/

LES MÉRITES COMMUNAUX

La commission d'apprentissage, sous la présidence de Véronique Chervaz, a organisé une soirée pour récompenser les apprentis qui se distinguent par leur parcours de vie ou par leurs résultats. Cette année, les différents donateurs, soit la Commune, la Banque Raiffeisen ainsi que le Rotary Club de Monthey et environs, ont décerné cinq prix et félicitent encore chaleureusement:

- **Dario Avanzato**, apprenti chez Jo Peinture à Collombey
- **Maeva Max**, apprentie au Centre dentaire à Monthey
- **Gabriel Giroud**, apprenti auprès du Groupe Schenk (Badoux Vins) et lauréat au SwissSkills

- **Romain Blot**, apprenti chez Interdiscount à Collombey
- **Gonzalo Lopes Figueiredo**, apprenti chez Alex mécanique à Collombey

Cette soirée souligne également le travail et l'engagement des entreprises et des formateurs qui transmettent jour après jour leur passion du métier aux jeunes apprentis. Leur soutien et leur accompagnement jouent un rôle fondamental dans la réussite des apprentissages.



Dario Avanzato



Gonzalo Lopes Figueiredo



Maeva Max



Romain Blot



Gabriel Giroud



Les cinq apprentis récompensés

FESTIVITÉS ET CONVIVIALITÉ POUR LA PROMOTION CIVIQUE 2022

Le 2 décembre dernier, les jeunes de la Commune ayant atteint leur majorité ont été célébrés lors d’une soirée de promotion civique en leur honneur. Le Conseil municipal a été particulièrement heureux de pouvoir accueillir plus de vingt d’entre eux, sous le préau des Perraires, et de partager avec ces jeunes un moment de convivialité, rythmé par la fanfare des Colombes. Ils ont finalement pu déguster les excellents

mets préparés pour l’occasion par le foodtruck Le Rodeur. Nous leur souhaitons à toutes et à tous un avenir à la hauteur de leurs ambitions et remercions toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de la soirée, et en particulier Madame Natercia Knubel, présidente de la commission «Animation et sociétés locales» de la Commune.

